

Rapport d'activité pour l'Assemblée Générale du 8 juin 2012

Depuis sa réactivation fin novembre 2011, le C.U. s'est réuni **13 fois**.

- sa première action a été de s'informer auprès de Madame Frégosi et du Dr Benaïssa sur les décisions de l'ARS concernant les services gynéco obstétrique et chirurgie.
- Divers courriers ont été rédigés :
-

1^{er} à l'ARS pour demander l'explication de cette décision, courrier resté sans réponse.

2^{ème} aux acteurs de santé du Pays d'Apt : médecins, infirmières, kinés, pharmaciens pour les informer des dangers qui pèsent sur l'établissement, de l'intérêt qu'il y a à utiliser l'hôpital avec cette nouvelle organisation chirurgicale et donc de servir de relais d'information auprès de la population.

3^{ème} à tous nos hommes et femmes politiques en place ainsi qu'aux futurs candidats, tant sur le plan national que sur le plan local.
Leurs réponses ont été affichées lors de la réunion publique du 28/03.
Nous sollicitons à l'heure actuelle des engagements plus précis que des vœux pieux.

4^{ème} affichage de document des consultations de l'hôpital dans les espaces publics.

5^{ème} organisation de la réunion publique du 28 mars, là-encore pour informer du fonctionnement de l'hôpital et des menaces maintenues sur l'établissement par le schéma régional : à savoir, renouvellement ou non de la maternité à l'issue de son autorisation de fonctionnement en juillet 2012 (pour envisager une transformation en centre de périnatalité). Réponse le 15 mai, (on va y venir) et fermeture de la chirurgie en 2016, tout en étant sous surveillance.

6^{ème} nous avons largement informé la Presse locale et les radios.

7^{ème} édition de tracts et affiches pour les diverses manifestations

8^{ème} organisation d'une marche de protestation dans la ville et annonce de la décision du comité des usagers qui se pourvoit en justice pour dénoncer les décisions du SROS 4. Pétitions remises au sous-préfet.

9^{ème} cette audience devrait passer vers février 2013, d'où actuellement préparation du mémoire pour étayer l'argumentation de notre avocat.

10^{ème} demande de subvention à la Communauté des Communes favorablement accueillie pour nous aider à financer cette action juridique.

11^{ème} inscription et listing des adhérents à notre association avec cotisation de 5 € et ce pour toujours nous aider à faire face aux frais engagés (voir le rapport financier).

12^{ème} préparation de l'Assemblée Générale avec compte-rendu de la décision de l'ARS du 15 mai 2012